

CONSIGNES

1- L'OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

L'objectif général du dossier de candidature devra s'inscrire dans une dynamique de soutien dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la culture, du handicap, de la jeunesse et du soutien et de l'aide aux personnes en difficultés. Ces principes serviront de grille de lecture dans l'analyse des projets.

2- L'ORIGINALITÉ DU PROJET ET SON CARACTÈRE INNOVANT

Il sera nécessaire de préciser l'originalité de votre projet par rapport à l'existant. Ce dernier sera complété par un aperçu de l'existant. L'innovation dans l'approche et le traitement du projet apparaîtra comme un atout.

3- PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET, DE SES PARTENAIRES, DE LEURS RÔLES RESPECTIFS AU SEIN DU PROJET

Les projets démontrant un maillage fort et organisé entre les acteurs de terrain (avec une attention particulière auprès des personnes handicapées, leurs familles, leurs organisations représentatives et les professionnels) sont attendus.

Les partenaires impliqués dans le projet devront être identifiés. Cela sous-entend que nous souhaitons voir apparaître dans le projet le nom des partenaires participants, leurs domaines de compétences et leur niveau d'intervention.

Le porteur de projet et ses partenaires devront démontrer leur capacité à atteindre leurs objectifs (avec leurs résultats antérieurs par exemple) et témoigner de leurs connaissances des problématiques réelles dans la conduite du projet.

4- LA MÉTHODOLOGIE ET LES RÉSULTATS ATTENDUS

Une démarche construite de conduite du projet sera présentée avec des indicateurs de mesure sur l'avancé du projet.

Les résultats attendus ne se limiteront pas à des descriptions ou constatations mais à des indicateurs de mesure des résultats finaux.

5- LES MOYENS, OUTILS RÉALISÉS POUR DIFFUSER ET VALORISER LE PROJET.

Une attention particulière sera portée à la valorisation du projet.

Il est demandé au porteur de projet de préciser comment les partenaires et/ou bénéficiaires participeront à la valorisation et connaissance du projet.

6- COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'APPEL A PROJETS

Les projets qui seront proposés devront avoir comme terrain d'action Sète et/ou son agglomération.

7- DOTATION ATTRIBUÉE AUX DOSSIERS SÉLECTIONNÉS ET DURÉE

L'appel à projets 2025 est doté d'une enveloppe totale de 6 000 euros à répartir entre 3 dossiers.

Le montant minimum d'un dossier sera de 1 000 euros et le maximum 4 000 euros.

Le projet devra être conduit entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 décembre 2025.

8- CALENDRIER

- Lancement de l'appel à projet : **17 mars 2025**
- Clôture de l'Appel à Projets : **15 mai 2025**

Dossiers complets à retourner par mail à l'adresse : setedoyenlionsclub@gmail.com

- Sélection par la commission interne du Lions Club Sète doyen : **2 juin 2025**
- Annonce des dossiers retenus aux candidats : **5 juin 2025**
- Remise des prix : **17 juin 2025**

9- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le dossier de candidature sera réalisé avec le formulaire prévu à cet effet disponible sur le site de l'appel à projets du Lions Club Sète Doyen : www.aap-lions-setedoyen.org

Les dossiers seront à télécharger afin d'être complétés

Seul les dossiers complets et retournés par mail à l'adresse : aap-lions.setedoyen@laposte.net

Un mail d'accusé de réception du dossier sera adressé à tous les candidats

A l'issue de la sélection jury tous les participants recevront un mail d'information sur la décision du finale.

Lien vers le dossier à télécharger

Ce formulaire doit être utilisé pour soumettre votre dossier complet, qui sera à envoyer en version WORD avant le lundi 15 mai 2025 inclus.

Merci de respecter la pagination, de ne joindre ni photo, ni logo (de manière à ne pas alourdir le fichier) et d'écrire en police de caractère Arial 12.